

Intitulé du module :

TVA, principe et règles de territorialité

Contenu du programme

Séquence 1 - Principes fondamentaux de territorialité (2h) : Définition du champ territorial de la TVA française et de l'UE. Règles générales de lieu d'imposition : livraisons de biens (lieu de départ) et prestations de services (B2B : lieu du preneur ; B2C : lieu du prestataire). Règles dérogatoires : biens installés, transports, services électroniques. Exercice : déterminer le lieu de taxation pour 10 opérations variées.

Séquence 2 - Livraisons et acquisitions intracommunautaires (3h) : Livraisons intracommunautaires (LIC) exonérées : conditions cumulatives (preuve de transport, numéro TVA intracommunautaire). Acquisitions intracommunautaires (AIC) : fait générateur, exigibilité et autoliquidation. Régime des ventes à distance : seuils, OSS et obligations. Transferts assimilés à des livraisons. Exercice : comptabiliser une LIC et une AIC avec autoliquidation.

Séquence 3 - Import/export hors UE (2h) : Exportations : exonération de TVA et justificatifs douaniers DAE. Importations : TVA à l'importation collectée par les douanes ou autoliquidée depuis 2022 (réforme PVI). Procédures douanières : déclaration en douane, régimes suspensifs (entrepôt douanier, perfectionnement actif). Traitement comptable et déclaratif des opérations hors UE.

Séquence 4 - Autoliquidation de la TVA (2h) : Mécanisme général de l'autoliquidation : qui, quand, pourquoi ? Autoliquidation sur travaux de sous-traitance BTP : règles et pièges à éviter. Autoliquidation sur services B2B intracommunautaires. Autoliquidation à l'importation (PVI). Comptabilisation : écriture de TVA due = TVA déductible. Exercice : identifier et comptabiliser 5 cas d'autoliquidation.

Séquence 5 - Obligations documentaires et conformité (3h) : Mentions obligatoires sur les factures internationales : numéro TVA intracommunautaire, référence à l'exonération. EMEBI (ex-DEB) et DES : seuils, délais et déclaration en ligne. Contrôles de la DGFiP : risques et points de vigilance. Cas pratiques transversaux : flux complet d'une entreprise exportatrice/importatrice avec toutes les déclarations associées.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les règles de territorialité de la TVA pour sécuriser le traitement fiscal des opérations nationales, intracommunautaires et extra-UE. Appliquer correctement les exonérations, les autoliquidations et les obligations documentaires pour les échanges internationaux.

Public visé

Comptables, responsables financiers, chargés d'affaires internationales et tout professionnel gérant des flux commerciaux transfrontaliers.

Prérequis

Maîtriser les bases de la TVA française : fait générateur, exigibilité, déclaration CA3 et mécanisme de déduction. Connaître les notions de base du commerce international est un plus.

Modalités pédagogiques

Les formations s'appuient sur des méthodes pédagogiques actives. Études de cas sur des flux réels import/export, exercices de détermination du lieu d'imposition et simulation de déclarations intracommunautaires.

Durée de formation en heures et en jours

14 heures soit 2 jours

www.formasup.com

pedagogie@formasup.com

05.63.20.10.00